

**Cicadelle de la flavescence dorée : Respecter l'arrêté préfectoral**

**Oïdium : La pression augmente**

**Eudémis : Vol de 2<sup>ème</sup> génération à surveiller**

## Cicadelle de la flavescence dorée

### Vignoble régional

Des cicadelles sont facilement visibles sur toutes les zones avec parfois des effectifs allant jusqu'à 150 larves pour 100 feuilles (observées à Saint Jean de Barou dans les Hautes Corbières).

Le premier traitement obligatoire de lutte contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée est à appliquer sur toutes les parcelles de vigne **dans toutes les communes concernées du 28 mai au 05 juin 2011**.

Un avis de traitement correspondant au département est affiché en mairies, caves coopératives, distributeurs de produits... Cette lutte est indispensable pour éviter une explosion de la flavescence dorée.

Les arrêtés figurent sur les sites internet <http://www.agriculture.gouv.fr> et <http://www.languedocroussillon.chambagri.fr>.

## Oïdium



### Vignoble régional

La période de haute sensibilité est en cours.

### Aude

Des symptômes sont observés sur tous les secteurs avec toutefois des intensités très variables, généralement faibles sur cépages peu sensibles et plus importantes sur cépages sensibles ou à drapeaux. La majorité des parcelles est toujours très réceptive.

### Gard

La plupart des parcelles ne présente pas ou peu de repiquages. Ces observations sont valables pour l'ensemble des cépages.

On peut noter sur quelques parcelles particulières, habituellement sensibles, et quelques fois sur les parcelles voisines, des fréquences d'attaques significatives (feuilles et parfois grappes) liées à l'historique de ces parcelles.

**Viticulture - N° 10** 31 mai 2011

**Hérault**

De nouveaux repiquages sur feuilles, inflorescences et grappes sont observés dans toutes les unités agroclimatiques avec des fréquences et des intensités parfois très importantes. Les conditions climatiques restent très favorables au développement et à la dissémination du champignon.

**Pyrénées-Orientales**

La progression du champignon continue. De nombreux symptômes sur grappes sont visibles dans de nombreuses parcelles du vignoble départemental. Tous les cépages sont concernés avec des intensités variées. Certaines parcelles ont déjà un inoculum très important.

**M**ildiou



**Vignoble régional**

D'après la modélisation, l'absence globale de pluies au cours de la semaine écoulée est défavorable au développement de la maladie en de nombreux secteurs de la région, à l'exception de certaines zones des Pyrénées-Orientales et de l'Aude.

**Aude**

Les faibles pluies du 26 mai dernier peuvent générer un nouveau cycle de contaminations secondaires sur les secteurs de Montirat et Moux. Les sorties de taches correspondantes sont attendues à partir du 8 juin. L'indice de risque général est en augmentation moyenne sur ces deux secteurs.

On observe toutefois dans tous les secteurs des symptômes affectant les feuilles et parfois les grappes sur des parcelles. Les conditions climatiques depuis lundi sont susceptibles de générer de nouvelles contaminations.

**Gard**

Pas d'apparition de nouveaux symptômes. L'indice de risque général est globalement stable sur le département mais les prévisions météorologiques annoncées sont instables avec des risques orageux pour toute la semaine à venir et pourraient générer de nouveaux symptômes.

**Hérault**

De nouveaux repiquages sur feuilles sont observés dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux, de la Moyenne Vallée de l'Hérault et du Nord Montpelliérais.

D'après la modélisation, dans certains secteurs les faibles pluies du 26 et/ou du 29 mai génèrent de nouveaux repiquages. Les taches correspondantes sont attendues à partir du 8 juin. Le risque général mildiou reste stable.

**Pyrénées-Orientales**

Le mildiou est toujours présent dans le vignoble départemental. Sa virulence est ralentie par les conditions sèches et venteuses.

**Viticulture - N° 10** 31 mai 2011

Le modèle montre qu'un nouveau cycle de contaminations secondaires est généré sur les stations de Trouillas et de Tresserre suite aux pluies du 26 et 27 mai dernier. Les sorties de taches correspondantes sont attendues à partir du 8 juin. L'indice de risque général est en augmentation moyenne sur ces deux stations

## Tordeuses de la grappe



### Aude

Dans la majorité des situations, les dégâts de première génération ne dépassent pas les 50 glomérules pour 100 grappes. Ponctuellement, des infestations atteignant les 200 glomérules pour 100 grappes sont observées.

### Gard / Hérault

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis débute sur les secteurs précoces. Surveiller les captures de papillons dans les pièges pour observer le début du vol.

### Pyrénées-Orientales

La 1<sup>ère</sup> génération se termine en zone plaine avec cette année avec des populations faibles à moyennes selon les parcelles et les secteurs.

Les vols de la 2<sup>ème</sup> génération n'ont pas encore débuté.

**ATTENTION** : sur le secteur des Fenouillèdes (Tarerach, Montalba le Château, Trevillach, Trilla, St Martin, Caudiès de Fenouillèdes, Prats de Sournia, Sournia, Felluns), présence importante de larves de cochylis et eudémis. Lors d'un saumurage sur une parcelle de Tarerach, 23 larves d'eudémis sont dénombrées sur 10 inflorescences.

## Black-rot

### Aude

Des symptômes sont détectés sur une parcelle de référence.

### Gard / Hérault

Des symptômes de black-rot sont toujours observés mais sans évolution significative.

### Pyrénées-Orientales

Des symptômes de black rot sont visibles sur feuilles et sur grappes dans le Vallespir.

## **P**ourriture grise

### **Hérault**

Des symptômes sur feuilles et inflorescences sont observés.

## **E**utypiose

### **Vignoble régional**

Les symptômes sont visibles.

## **M**aladies du bois

### **Vignoble régional**

Des symptômes de Black Dead Arm sont visibles, mais aussi les premiers symptômes d'esca.

## **A**carions

### **Hérault**

Des acarions utiles et nuisibles sont observés au vignoble. Dans quelques parcelles, les effectifs d'acarions nuisibles dépassent le seuil de nuisibilité qui est de 30% de feuilles observées, occupées par un acarien nuisible.

## **C**icadelles des grillures

### **Aude**

Sur la majorité des parcelles, les populations ne dépassent pas les 50 larves pour 100 feuilles. Très localement, il peut être observé plus de 120 individus pour 100 feuilles.

### **Hérault**

Des larves de cicadelles des grillures sont observées. Aucun dépassement de seuil de nuisibilité n'est pour le moment constaté.

### **Pyrénées-Orientales**

Présence éparse de cicadelles selon les parcelles du réseau d'observation. Les symptômes ne sont pas encore visibles.

**Publication de la Chambre Régionale  
d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

**Directeur de publication :** Guy Giva

**Rédacteur en chef :** Christel Chevrier

**Comité de rédaction :** Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

**Rédigé en collaboration avec :** Chambres d'agriculture LR, Escudier, BASF, CAPL, A.C.H. La Cavale, Lycée Charlemagne, Pérès Montariol, Ets Touchat, SAS Maurin, Ets Jullian, Ets Perret, FREDON-LR.

**Crédit photos :** Groupe Chambre

**écophyto2018**

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018*

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par le viticulteur et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique